



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/1  
5 décembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DU COMMERCE**

Groupe de travail des normes de qualité  
des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation  
des plants de pomme de terre

Trente-septième session  
Genève, 19-21 mars 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ  
DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 19 mars 2007, à 10 heures

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

- |    |  |   |
|----|--|---|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour  | ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/1                    |
| 2. | Faits notables survenus depuis la dernière session   | ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20<br>ECE/TRADE/C/2006/18 |
| 3. | Renseignements concernant les résultats des réunions du bureau   | ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/2                    |
| 4. | Examen de la norme CEE pour les plants de pomme de terre   | INF.1 (document informel)                       |
|    | a) Poursuite de l'élaboration de l'annexe VIII: échelle d'évaluation pour la gale (gale commune, gale plate et gale poudreuse) |   |

- b) Poursuite de l'élaboration de l'annexe VI: débat sur le but des essais comparatifs
- c) Modification des dispositions concernant la qualité pour ce qui est de l'échantillonnage et de l'homogénéité du lot ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/3
5. Règles en matière d'arbitrage/règlement des différends ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/4
6. Échange de pratiques pour le prélèvement d'échantillons en vue de l'inspection des tubercules ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/5
7. Nécrose superficielle d'origine virale (PTNRD) ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/6
8. Illustrations pour compléter la liste des maladies et parasites
9. Information sur les catalogues nationaux des variétés et sur les autorités désignées INF.2 (document informel)
10. Préparatifs de la session de 2007 du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles
11. Promotion de la norme TRADE/WP.7/GE.6/2005/11, annexe 1  
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/7
12. Travaux futurs
13. Questions diverses
14. Élection du Bureau
15. Adoption du rapport

## II. CALENDRIER PROVISOIRE

Lundi 19 mars 2007	10 h 00-13 h 00	Points 1 à 4
	15 h 00-18 h 00	Point 4
Mardi 20 mars 2007	10 h 00-13 h 00	Points 5 à 7
	15 h 00-18 h 00	Points 8 à 14
Mercredi 21 mars 2007	10 h 00-13 h 00	Point 15

## III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Les délégations seront invitées à adopter l'ordre du jour.

## **2. Faits notables survenus depuis la dernière session**

La Section spécialisée sera informée des travaux des organes et organismes suivants:

- Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles;
- Comité du commerce;
- Union européenne;
- Autres organisations internationales.

## **3. Renseignements concernant les résultats des réunions du bureau**

Le Président informera la Section spécialisée des résultats des réunions du bureau élargi qui se sont tenues à Arras (France) (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/2) et à Nyon (Suisse). Le rapport de la réunion d'Arras contient les propositions de modification de la norme et d'autres renseignements qui seront évoqués au titre de différents points de l'ordre du jour.

## **4. Examen de la norme CEE pour les plants de pomme de terre**

La version 2006 de la norme peut être consultée sur le site Internet: [http://www.unece.org/trade/agr/standard/potatoes/pot\\_f.htm](http://www.unece.org/trade/agr/standard/potatoes/pot_f.htm).

Le texte de la norme avec les modifications proposées figure dans un document officiel (INF.1).

### **a) Poursuite de l'élaboration de l'annexe VIII: échelle d'évaluation pour la gale (gale commune, gale plate et gale poudreuse)**

La Section spécialisée examinera l'échelle d'évaluation proposée pour la gale commune et la gale plate ainsi que pour la gale poudreuse à partir des nouvelles illustrations choisies par le bureau à sa réunion d'Arras.

### **b) Poursuite de l'élaboration de l'annexe VI: débat sur le but des essais comparatifs**

Le bureau soumettra à l'examen de la Section spécialisée des propositions de modifications au texte de l'annexe VI.

### **c) Modification des dispositions concernant la qualité pour ce qui est de l'échantillonnage et de l'homogénéité du lot**

Le bureau présentera les modifications au texte de la section III (D. Échantillonnage) qui ont été proposées à la réunion d'Arras. La Section spécialisée sera également saisie pour examiner cette question du document ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/3 relatif à l'homogénéité du lot, soumis par le Royaume-Uni.

## **5. Règles en matière d'arbitrage/règlement des différends**

Les délégations examineront ce point de l'ordre du jour en se fondant sur le document établi par la France et étudié par le bureau élargi à Arras (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/4).

La Section spécialisée tiendra compte de l'opinion exprimée par le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur la question à sa session de novembre 2006 (ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20, par. 33).

#### **6. Échange de pratiques pour le prélèvement d'échantillons en vue de l'inspection des tubercules**

Les pratiques d'échantillonnage nationales seront résumées dans le document ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/5. Les renseignements nécessaires à l'établissement du document seront recueillis au moyen du questionnaire élaboré par les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni et distribués aux pays en novembre 2006. La Section spécialisée débattera de la façon dont l'annexe III de la norme pourrait être complétée par des descriptions des procédures généralement appliquées pour l'inspection.

#### **7. Nécrose superficielle d'origine virale (maladie des nécroses annulaires superficielles des tubercules de pomme de terre – PTNRD)**

Un document révisé sur les nécroses annulaires superficielles établi par les Pays-Bas et le Royaume-Uni sera soumis à la Section spécialisée au titre de ce point de l'ordre du jour. Le document sera modifié en fonction des résultats des recherches sur les viroses graves (virus Y nécrogène-Y<sup>ntn</sup>) menées par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

#### **8. Illustrations pour compléter la liste des maladies et parasites**

La Section spécialisée étudiera la possibilité d'illustrer les maladies des pommes de terre par des images sur le site Web de la CEE. Les pays et le secrétariat apporteront des illustrations.

#### **9. Information sur les catalogues nationaux des variétés et sur les autorités désignées**

Toute information reçue par le secrétariat sera distribuée pendant la réunion sous forme de document informel (INF.2).

#### **10. Préparatifs de la session de 2007 du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles**

La Section spécialisée sera invitée à déterminer quelles décisions et quels renseignements elle devrait transmettre au Groupe de travail à sa session de 2007, compte tenu de la recommandation que le Groupe de travail avait formulée à sa session de 2006 (ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20, par. 45).

#### **11. Promotion de la norme**

Les participants débattront et décideront du programme visant à promouvoir la norme au congrès Potato Russia 2007 (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/7). La Section spécialisée sera invitée à proposer d'autres activités de promotion et de renforcement des capacités.

#### **12. Travaux futurs**

La Section spécialisée débattera de ses travaux futurs.

### **13. Questions diverses**

Toute autre question présentant un intérêt peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

### **14. Élection du bureau**

La Section spécialisée est appelée à élire un président et un vice-président. À sa trente-sixième session, M. Pier Giacomo Bianchi (Italie), avait été élu Président et M. Willem Schrage (États-Unis d'Amérique) avait été élu Vice-Président.

### **15. Adoption du rapport**

La Section spécialisée adoptera le rapport sur les travaux de sa session.

#### **Note**

Les communications sont à adresser au secrétariat, sur disquette ou CD-ROM, par courrier à l'adresse suivante:

**Groupe des normes agricoles  
Division du commerce et du bois de la CEE  
Palais des Nations  
Bureau 432  
1211 Genève 10**

**Téléphone: (41) 22 917 2450  
Télécopie: (41) 22 917 0041**

Ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

**[agristandards@unece.org](mailto:agristandards@unece.org)**

Les documents de la réunion seront disponibles sur le site Web à l'adresse suivante:

**<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>**

-----